Caractéristiques culturelles et linguistiques du Québec

Conventions et pratiques dans les technologies de l'information

Localisation Francisation



Direction générale de la francisation et du traitement des plaintes Office québécois de la langue française.





Cette publication a été rédigée par : Azim Mandjee et Philippe Brouste Conseillers en francisation des technologies de l'information Direction générale de la francisation et du traitement des plaintes Office québécois de la langue française

Cette édition a été produite par l'Office québécois de la langue française 125, rue Sherbrooke Ouest Montréal (Québec) H2X 1X4 Téléphone : 514 873-6565

(sans frais): 1 888 873-6202 Télécopieur: 514 873-3488 Site Web: www.oqlf.gouv.qc.ca Courriel: betel@oqlf.gouv.qc.ca

Révision linguistique : Armand Bélanger et Ghislaine Pesant

Graphisme de la page couverture : Liliane Bernier

Dépôt légal – 2006 Bibliothèque nationale du Québec ISBN-13 : 978-2-550-48331-1 ISBN-10 : 2-550-48331-6

© Gouvernement du Québec

Table des matières

PRÉAMBULE	5
I. DOMAINE D'APPLICATION	5
II. CARACTÉRISTIQUES DE LA LANGUE FRANÇAISE	5
III. NORMALISATION	6
IV. TERMINOLOGIE	6
V. JEUX DE CARACTÈRES	
VI. RÈGLES D'ÉCRITURE	
1. Les noms de personnes	
2. Les noms de sociétés et d'organismes publics ou privés	
3. Les adresses postales	
4. Les adresses électroniques	
5. Les numéros de téléphone et de télécopie	
Les nombres et les unités de mesure 7. Les dates	
8. Les heures	
9. Les unités monétaires	
10. Noms des systèmes d'écriture	13
VII. USAGES TYPOGRAPHIQUES COURANTS	14
1. Les formats de papier	
2. Les marges	
3. La division d'un texte	
4. Les espacements	
Les coupures de mots en fin de ligne La pagination	
VIII. TRI, CLASSEMENT ET RECHERCHE	
1. Tri et classement	
2. Recherche	
IX. MATÉRIEL INFORMATIQUE	18
Périphériques de saisie	18
X. CONFIGURATION DES SYSTÈMES D'EXPLOITATION	18
1. MS Windows et Mac OS X	18
2. Outil technolinguistique (OTL)	22
3. Linux	
XI. RECOMMANDATIONS RELATIVES AU COURRIER ÉLECTRONIQUE	23
XII. SITES WEB	23
XIII. OUTILS D'AIDE À LA FRANCISATION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION	
Base de données PIF	
Laboratoire Bétel	
XIV. CONCLUSION	
BIBLIOGRAPHIE	
Normes internationales	
Normes canadiennes	
INDEX	
Page de code ISO/CEI 8859-1	
Page de code ISO/CEI 8859-15	
Dénomination des caractères complémentaires de l'Alphabet latin n° 1	
Pictogrammes ISO 9995-7	34

Liste des tableaux

Tableau 1 : Équivalences des unités de mesure (résumé de la norme NQ 9990-941)	. 11
Tableau 2 : Abréviations et codes des jours de la semaine	. 12
Tableau 3 : Abréviations et codes des mois de l'année	. 12
Tableau 4 : Espacements avant et après les signes de ponctuation et autres symboles courants	. 15



PRÉAMBULE

Le Québec est situé en Amérique du Nord. En 2001, il compte près de 7,1 millions d'habitants dont plus de 83 % sont d'expression française.

Son appartenance à l'ensemble nord-américain le prédestine tout naturellement aux échanges culturels et commerciaux avec ses voisins où la langue anglaise est la langue usuelle et nettement prédominante au travail, dans la culture et dans les communications publiques (plus de 250 millions de locuteurs).

Les francophones du Québec représentent moins de 3 % de la population du continent nord-américain : d'où la nécessité d'adopter une loi pour protéger la langue française au Québec. La Charte de la langue française a été adoptée en 1977 faisant du français la langue officielle. Le chapitre sur la francisation des entreprises a été remanié en 1993 pour introduire la généralisation de l'utilisation du français dans les technologies de l'information (TI).

Un défi majeur consiste à adapter ces technologies pour qu'elles soutiennent correctement les caractéristiques culturelles et linguistiques du Québec. La localisation constitue une condition importante de succès dans leur mise en marché et dans leur adoption, et sert les intérêts du concepteur de produits parce qu'elle correspond aux attentes du marché québécois.

L'Office québécois de la langue française (OQLF) est l'organisme chargé de l'application de la Charte de la langue française. Pour appuyer sa mission de promotion du français dans les TI, l'Office a mis sur pied un banc d'évaluation technolinguistique (Bétel) qui a produit le présent document.

I. DOMAINE D'APPLICATION

Caractéristiques culturelles et linguistiques du Québec : conventions et pratiques dans les TI est un guide qui recense les normes nationales, canadiennes et internationales assurant le soutien de la langue française. Il aborde les règles d'écriture des données nominatives et textuelles, les usages typographiques courants, les méthodes de tri, de classement et de recherche de données, les paramètres régionaux des systèmes d'exploitation et des sites Web ainsi que les ressources terminologiques. Il contient également toute l'information nécessaire à la configuration des environnements informatiques utilisés dans les entreprises au Québec.

Ce guide s'adresse tout particulièrement aux concepteurs de produits informatiques et aux professionnels de la traduction et de la localisation.

II. CARACTÉRISTIQUES DE LA LANGUE FRANÇAISE

La représentation du système d'écriture du français nécessite plus de 134 caractères :

- les 26 lettres de l'alphabet latin, minuscules et majuscules (52 caractères);
- les 14 lettres avec signes diacritiques, minuscules et majuscules (28 caractères)
 àÀ â çÇ éÉ èÈ êÊ ëË îÎ ïÏ ôÔ ûÛ üÜ ùÙ ÿŸ;
- les dix chiffres arabes (10 caractères);
- les signes de ponctuation et autres symboles courants, communs à toutes les langues européennes (38 caractères);
- les ligatures, minuscules et majuscules (4 caractères) æÆ œŒ;
- les guillemets français, ouvrants et fermants (2 caractères) « »;
- quelques lettres d'origine étrangère dans certains mots empruntés par le français (dont ñÑ et öÖ).



Le traitement de données (qui comprend la saisie, l'affichage, l'enregistrement, la lecture, l'impression, le tri et la recherche) est régi, pour la langue française, par des normes spécifiques qui en garantissent le soutien intégral.

III. NORMALISATION

Les travaux de l'ISO (Organisation internationale de normalisation) et de ses partenaires ont permis d'adopter des normes de présentation pour les éléments linguistiques et numériques les plus courants dans les échanges internationaux : codes de pays, codes d'unité monétaire, etc. Quant aux éléments qui appartiennent en propre à une société, elles font l'objet de « locales ». De façon précise, une « locale » est un sous-ensemble définissant l'environnement informatique de l'utilisateur lié aux conventions culturelles et linguistiques. Ce sous-ensemble comprend une ou plusieurs catégories :

- la classification des caractères et la conversion en majuscules/minuscules (LC-CTYPE);
- l'ordre de classement (LC-COLLATE);
- les formats pour la date et l'heure (LC-TIME);
- les formats des données numériques monétaires (LC-MONETARY);
- les formats des messages de diagnostic et d'information et des réponses interactives (LC-MESSAGES).

Les informations qui suivent sont conformes, le cas échéant, à la locale de langue française pour le Canada (qui est partie intégrante de la norme **CAN/CSA Z243.230-98**), aux normes promues par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) pour les aspects particuliers au Québec et aux normes de l'ISO pour les aspects généraux.

IV. TERMINOLOGIE

Quand un secteur se développe, de nouveaux concepts naissent, de nouvelles réalités doivent être nommées dans toutes les langues. La terminologie des technologies de l'information évolue rapidement. À l'échelle internationale, elle fait l'objet de nombreux travaux multilingues, dont ceux de l'ISO et d'un comité technique formé conjointement par l'ISO et la Commission électrotechnique internationale (voir ISO/CEI JTC1/SC1).

Au Québec, l'Office québécois de la langue française a élaboré *Le grand dictionnaire terminologique* (GDT) accessible gratuitement à l'adresse **http://www.oqlf.gouv.qc.ca**. C'est un outil bilingue — français et anglais — de terminologie technique comprenant quelque 3 millions de termes appartenant à 200 grands domaines d'activité, répartis sur 800 000 fiches terminologiques.



L'Office participe en outre à des échanges internationaux avec d'autres pays francophones et collabore aux travaux d'organismes de la francophonie internationale.

V. JEUX DE CARACTÈRES

En informatique, les systèmes d'écriture sont représentés à l'aide de jeux de caractères, ensembles de caractères alphabétiques, numériques et autres intégrés, que l'on retrouve dans les matériels et les logiciels.

Au Québec, le compromis minimal qui pourrait être fait, c'est de garantir l'accès au répertoire complet de l'Alphabet latin n° 1 (ISO/CEI 8859-1). Pour un soutien complet, y compris les ligatures œŒ, de même que le caractère Ÿ et le symbole de l'euro (€), il faut utiliser au minimum le jeu de caractères



ISO/CEI 8859-15. Ces recommandations valent pour les jeux de caractères à huit bits (2⁸ = 256 caractères). On peut trouver une représentation de ces jeux de caractères en annexe de ce document et dans le site Web de l'Office québécois de la langue française aux adresses

http://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/ti/ISO_CEI8859-1.pdf et http://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/ti/ISO_CEI8859-15.pdf.

Le jeu ISO/CEI 8859-15 offre le soutien de 27 langues basées sur l'alphabet latin, et le jeu ISO/CEI 8859-1 offre le soutien des 14 langues suivantes : albanais, allemand, anglais, catalan, danois, espagnol, finnois, français, islandais, italien, néerlandais, norvégien, portugais, suédois. Ils comprennent, entre autres, tous les caractères minuscules et majuscules avec signes diacritiques de la langue française.

Il faut bien comprendre que le fait de ne pas utiliser les signes diacritiques sur les caractères, qu'ils soient en minuscules ou en majuscules, peut changer le sens des mots et est considéré comme une faute d'orthographe.

Exemples:

- ON SUBVENTIONNE L'INDUSTRIE DU POISSON SALE
- CHACUN A LE SOUCI DE SA TACHE QUOTIDIENNE
- UN RESTAURATEUR BLESSE ET VOLE
- MAIS ECLATE NON BEURRE MAIS CARAMELISE

Dans un contexte multilingue, il faut prévoir idéalement l'utilisation d'autres caractères, soit, à tout le moins, l'ensemble des caractères communs aux langues qui utilisent l'alphabet latin avec leurs signes diacritiques, auxquels il faut ajouter les caractères d'usage national et international. On s'assurera également d'utiliser des polices de caractères offrant le soutien de tous les caractères de la langue française, et ce, quelle que soit la casse employée.

Récemment, l'ISO a adopté le premier jeu de caractères normalisé, destiné à englober l'ensemble des langues du monde : le code JUC, pour « jeu universel de caractères codés sur plusieurs octets » (ISO/CEI 10646). Le JUC, qui comprend plusieurs dizaines de milliers de caractères — le nombre en est encore en croissance pour inclure le chinois historique et les langues mortes — prend en compte d'ores et déjà la plupart des systèmes d'écriture en usage aujourd'hui. Il pourra théoriquement comprendre jusqu'à deux milliards de caractères — on a récemment fixé une limite pratique à un million de caractères. Le nouveau code oriente l'évolution des technologies. Ce nouveau jeu de caractères, avec lequel ISO/CEI 8859-1 est compatible, est soutenu en mode natif par les plus récents systèmes d'exploitation (MS Windows, Mac OS X, Linux, etc.). Il est également utilisé dans Internet avec l'aide du format transformé UTF-8 (encodage à 8 bits).

VI. RÈGLES D'ÉCRITURE

Les systèmes d'information traitent les données alphanumériques aussi bien nominatives que textuelles, que ce soit à leur entrée par l'intermédiaire de masques de saisie préformatés ou à leur sortie par l'affichage à l'écran, l'impression de rapports et l'échange de données. À toutes les étapes de ce traitement, les informations doivent être présentées selon un certain nombre de règles et d'usages typographiques. Les pages qui suivent récapitulent ceux qui ont une répercussion sur la façon dont les technologies de l'information doivent les traiter. Ils sont extraits du *Français au bureau*, 6e édition, Les publications du Québec, 2005).

1. Les noms de personnes

Les noms et prénoms s'écrivent en minuscules, sauf pour la première lettre qui est majuscule. Quand un nom est précédé d'un mot-outil (article ou préposition), ce dernier commence généralement par une majuscule quand il est donné sans prénom ni titre (comme dans les odonymes), quoique l'usage



soit encore flottant pour certains patronymes. En fait, l'utilisation d'un mot-outil en minuscules devrait indiquer en principe une origine nobiliaire, mais cette règle n'est plus tellement respectée.

Exemples : Des Champs, De Margerie, De Foy, De Fontenay (et de Fontenay), De Granpré (et de Granpré), Samuel de Champlain, le marquis de Montcalm, etc.

2. Les noms de sociétés et d'organismes publics ou privés

De façon générale, il est d'usage d'employer la majuscule seulement pour le premier terme des désignations de sociétés ou d'organismes.

Exemples : la Société générale de financement; l'Union des producteurs agricoles; la Société des alcools du Québec; l'Assemblée nationale.

Toutefois, dans le cas des ministères et des organismes de l'Administration, l'usage est de mettre une majuscule au domaine qu'ils gèrent, le mot ministère s'écrivant avec une minuscule.

Exemples : le ministère de la Santé et des Services sociaux; le ministère de l'Emploi; l'Office québécois de la langue française.

Dans le cas des raisons sociales composées d'un générique et d'un spécifique, l'usage est de mettre une majuscule au premier élément de chacun (en excluant l'article).

Exemples: Ameublements Dion inc.; Magasin d'alimentation Bernard enr.

Enfin, il en est de même pour la désignation officielle des établissements d'enseignement et de santé.

Exemples : l'Université de Montréal; le Collège de Sherbrooke; le Collège Saint-Charles-Garnier; la Clinique médicale Cartier.

3. Les adresses postales

Une adresse postale complète comprend le nom de la personne à qui l'envoi est adressé, le nom de la société ou de l'organisme auquel elle appartient, le cas échéant, le numéro du domicile et le nom de la rue, le nom de la ville et de la province, le code postal, le nom du pays dans le cas d'un envoi à l'étranger. La présentation de l'adresse doit respecter les conventions suivantes :

- Chacun des éléments est placé sur une ligne (sans virgule ni point à la fin).
- Une virgule sépare le numéro du domicile du nom de la voie de communication.
- Le nom de la voie de communication doit toujours être précédé des mots rue, boulevard, avenue, côte, chemin, selon le cas. Il est toutefois permis d'abréger ces derniers par manque de place (boul., av., etc.).
- Lorsque les mentions Est, Ouest, Nord, Sud sont nécessaires, elles s'écrivent avec une majuscule et sont placées immédiatement après le nom de la rue.
- Le nom de la province s'écrit entre parenthèses, après le nom de la ville ou du village.
 Lorsque c'est nécessaire (par manque d'espace par exemple), l'abréviation officielle pour le Québec est QC.
- Le code postal est alphanumérique, composé de deux séries de trois caractères majuscules, séparées par un espacement. Il doit figurer en dernière place, après la ville et la province, de préférence sur la même ligne que ces deux mentions, et être séparé d'elles par un espacement équivalant à deux caractères.

Exemple:

Monsieur Pierre Untel Direction des communications Association des médecins du Québec 1554, boulevard De Maisonneuve Ouest Montréal (Québec) H2L 3R9



Note : Le Guide canadien d'adressage de la Société canadienne des postes satisfait aux exigences de l'écriture de la langue française, car on y accepte l'utilisation des signes diacritiques, des signes de ponctuation, des majuscules et des minuscules.

4. Les adresses électroniques

4.1 Les adresses de courrier électronique d'Internet

La popularité d'Internet a entraîné la généralisation du courrier électronique ou courriel. Chaque utilisateur doit avoir une adresse unique composée d'identifiants tels que le nom d'utilisateur, un domaine et un sous-domaine. Toutes les adresses d'Internet sont compilées et gérées à l'échelle mondiale par le Network Information Centre (NIC). Le NIC délègue cependant une partie du travail à chaque pays. Au Canada, la responsabilité des adresses d'Internet relève du Network Corporation Center auquel chaque service relié au réseau doit faire appel pour obtenir une classe d'adresses, qu'il pourra par la suite attribuer à ses clients, et utiliser pour s'enregistrer. Sur le territoire canadien, le NCC délègue à son tour la gestion des nomenclatures d'adresses à divers services. Dans l'administration publique du Québec, par exemple, cette responsabilité est assumée par les Services gouvernementaux.

Au Québec, les adresses de courriel comportent souvent les éléments suivants, dans l'ordre :

- le nom propre de l'utilisateur (prénom et nom en toutes lettres sans espace, nom abrégé ou encore pseudonyme) sans aucun signe diacritique;
- le symbole @ (appelé a commercial, arrobe, arrobas ou arobas);
- le domaine lui-même composé de :
 - o l'endroit (le nom, complet ou abrégé, de l'organisation ou du serveur), en minuscules ou en majuscules sans aucun signe diacritique;
 - un codet à deux lettres pour indiquer la province (le sous-domaine), qc dans le cas du Québec, en vertu de la norme ISO 3166-2:1998 adoptée par Postes Canada qui attribue à chaque province un code à deux lettres;
 - un codet à deux lettres pour indiquer le pays : ca pour Canada, en vertu de la norme ISO 3166-1.

Exemple: Prenom.Nom@organisation.qc.ca

Note: Un point sépare généralement ces éléments l'un de l'autre, sauf évidemment pour le @, qui marque lui-même une séparation entre deux éléments. Sur une carte professionnelle ou dans un texte, on peut inscrire le mot *courriel*.

4.2 Les autres adresses dans Internet

Nombre d'utilisateurs connaissent déjà des adresses qui donnent accès à divers fichiers électroniques à l'aide des protocoles Telnet, Gopher, FTP (*File Transfer Protocol*), Usenet et Archie et W3 (*World Wide Web*).

Dans le cas d'une adresse Web, le premier élément est le sigle HTTP. Ce sigle désigne le protocole qui permet l'emballage et le transfert des fichiers entre les serveurs du réseau. Le deuxième élément est constitué généralement par l'identification du Web, le sigle WWW. Les autres éléments donnent les précisions nécessaires selon une syntaxe analogue à celle des adresses du courrier électronique d'Internet. Ces adresses (URI, *Uniform Resource Identifiers*) sont régies par le standard **RFC 2396** et ne peuvent contenir qu'un sous-ensemble des caractères ASCII à 7 bits (inférieurs à 128 dans ISO/CEI 10646). Par contre, des travaux sont en cours pour l'internationalisation des noms de domaines, ce qui permettra, pour la langue française, d'avoir des noms de domaines accentués.



Dans un texte imprimé, pour citer une adresse Web, on peut opter pour l'un ou l'autre des procédés suivants de mise en évidence : l'écrire en gras, la mettre entre parenthèses, entre crochets ou encore entre chevrons simples. Si l'adresse termine la phrase, on met un point final.

Exemples : L'adresse de la vitrine de l'administration publique du Québec est : http://www.gouv.qc.ca.

Dans le site Web de l'Office québécois de la langue française (http://www.oqlf.gouv.qc.ca), on peut consulter *Le grand dictionnaire terminologique*.

5. Les numéros de téléphone et de télécopie

En Amérique du Nord, les numéros de téléphone sont composés d'un indicatif régional à trois chiffres, d'un code local, à trois chiffres également, et d'un code personnel à quatre chiffres. L'usage veut que l'indicatif régional soit suivi d'un espacement, puis du code local et du code personnel, ces deux derniers éléments étant séparés par un trait d'union.

Exemple: 418 524-8745

Par ailleurs, en contexte international, on s'en remet à la convention suivante : le code du pays est précédé du signe + et suivi du numéro de téléphone; le code 1 s'applique exceptionnellement à toute l'Amérique du Nord plutôt qu'à un seul pays.

Exemple: +1 418 524-8745

Sur une carte professionnelle ou dans un texte, les abréviations à utiliser sont « tél. » pour téléphone et « téléc. » pour télécopieur ou télécopie.

6. Les nombres et les unités de mesure

Le système international d'unités (**SI, norme ISO 31**) est en vigueur au Québec depuis 1970. Les unités de mesure et les symboles pour les représenter sont ceux du système métrique. La norme **NQ 9990-901** du Bureau de normalisation du Québec (BNQ) énonce les principes d'écriture des nombres, des grandeurs et des unités.

Cette norme comporte les particularités suivantes :

• Les symboles des unités de mesure ne sont pas suivis d'un point abréviatif et ne prennent jamais la marque du pluriel.

Exemples: km (kilomètre), cm (centimètre), mm (millimètre)

- La numération décimale utilise les dix chiffres arabes (0, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9).
- Le séparateur décimal est la virgule et non le point.

Exemples: 27,2 km; 4,35 l

 Les nombres de cinq chiffres ou plus sont séparés par tranches de trois chiffres, et ce, tant pour la partie des unités que pour celle des fractions. Il est recommandé d'utiliser soit un demi-cadratin ou un quart de cadratin typographique comme séparateur de tranches, soit une espace insécable (caractère 160 dans l'Alphabet latin n° 1) pour les applications informatiques.

Exemples: 1 807 915; 0,014 75 mais 4232; 0,0147



Si une grandeur doit être exprimée entièrement en lettres, on place le nom de l'unité immédiatement après la partie entière du nombre. Quant à la partie décimale, elle est placée à la suite, y compris le dénominateur en question.

Exemple: 1,90 m s'écrira un mètre et quatre-vingt-dix centimètres

Pour passer d'un système d'unités de mesure au système métrique, la norme **NQ 9990-941** établit des facteurs de conversion.

Tableau 1 : Équivalences des unités de mesure (résumé de la norme NQ 9990-941)

Nom de l'unité à convertir au SI	Facteur de conversion	Nom de l'unité SI
acre	4046,856 422 4	mètre carré (m²)
arpent	3418,894	mètre carré (m²)
boisseau	36,368 72	décimètre cube (dm³)
chopine liquide	0,568 261 2	décimètre cube (dm³)
corde	3,624 556 363 776	mètre cube (m³)
cuillérée à soupe	15	millilitre (ml)
cuillérée à thé	5	millilitre (ml)
degré Celsius	T _{°C} + 273,16	kelvin (K)
degré Fahrenheit	5/9 (T _{°F} + 459,67)	kelvin (K)
gallon (gal)	4,546 090	décimètre cube (dm³)
livre (lb)	453,592 37	gramme (g)
mille	1,609 344	kilomètre (km)
mille marin	1,852	kilomètre (km)
millibar	100	pascal (Pa)
nœud (kn)	1,852	kilomètre par heure (km/h)
once (oz)	28,349 523 125	gramme (g)
once liquide	28,413 062	centimètre cube (cm³)
pied	30,48	centimètre (cm)
pinte	1,136 522	décimètre cube (dm³)
pouce	2,54	centimètre (cm)
tasse	227	millilitre (ml)
verge	91,44	centimètre (cm)

7. Les dates

De façon générale, d'après la norme ISO 8601:2004, c'est le calendrier grégorien qui est utilisé.

La présentation numérique d'une date doit être constituée de la manière suivante : quatre chiffres pour indiquer l'année, deux chiffres pour le mois et deux autres pour la journée. Si l'on veut utiliser des séparateurs, on peut mettre un trait d'union ou encore un espacement entre ces trois éléments.

Exemple: 20061004 ou 2006 10 04 ou 2006-10-04

Note : Lorsque l'omission du siècle n'entraîne pas de confusion, la représentation de l'année peut être réduite à deux chiffres.

En représentation littérale, les jours de la semaine s'écrivent en commençant par une lettre minuscule. En français, le premier jour de la semaine est le lundi. Les noms des jours et des mois peuvent être représentés par des codes à deux ou trois caractères, ou s'abréger suivant les règles usuelles de l'abréviation.

Exemple: le mercredi 4 octobre 2006



Tableau 2 : Abréviations et codes des jours de la semaine

Tableau 2 : Abreviations et codes des jo			
Nom	Abréviation à un caractère	Code	
lundi	L.	LUN	
mardi	M.	MAR	
mercredi	M.	MER	
jeudi	J.	JEU	
vendredi	V.	VEN	
samedi	S.	SAM	
dimanche	D.	DIM	

lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.	dim.
25	26	27	28	29	30	1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31	1	2	3	4	5

Tableau 3 : Abréviations et codes des mois de l'année

Nom	Abréviation courante	Code à deux caractères	Code bilingue à deux caractères	Code à trois caractères
janvier	janv.	JR	JA	JAN
février	févr.	FR	FE	FÉV
mars	mars	MS	MR	MAR
avril	avr.	AL	AL	AVR
mai	mai	MI	MA	MAI
juin	juin	JN	JN	JUN
juillet	juill.	JT	JL	JUL
août	août	AT	AU	AOÛ
septembre	sept.	SE	SE	SEP
octobre	oct.	OE	OC	OCT
novembre	nov.	NE	NO	NOV
décembre	déc.	DE	DE	DÉC

8. Les heures

La période de 24 heures constitue la base de référence pour la présentation numérique de l'heure, conformément à la norme **ISO 8601:2004**. L'indication de l'heure est suivie de celle des minutes, les deux éléments étant séparés par les deux points (sans espace).

Exemple: 17:30 (et non 5 h 30 P.M., qui correspond à l'usage américain)

Lorsqu'on veut indiquer la date et l'heure dans un tableau ou pour des usages techniques, on peut donc l'écrire comme suit : 2006100417:30 ou 2006 10 04 17:30 ou 2006-10-04-17:30.

Dans un texte suivi, on préférera cependant la présentation alphanumérique; dans ce cas, on utilise l'abréviation h, séparée du chiffre qui précède et qui suit par un espacement.

Exemple: Le 4 octobre 2006, à 17 h 30

Lorsqu'il s'agit d'une heure juste, on l'indique comme suit : 17 h (et non 17 h 00).

Quand il est nécessaire d'indiquer une heure ou une durée précises, on recourra alors aux abréviations du système international d'unités (h, min, s).

Exemple: L'athlète a couru le marathon en 2 h 13 min 23 s.

Quand le contexte exige plus de précision, on peut indiquer la mention du fuseau horaire, par exemple HNE (heure normale de l'Est) ou HAE (heure avancée de l'Est). Le Québec s'étend officiellement d'est en ouest sur deux fuseaux horaires (celui le plus à l'est, aux Îles-de-la-Madeleine et en Basse-Côte-Nord, utilise le sigle HNA pour « heure normale de l'Atlantique » ou HAA pour « heure avancée de l'Atlantique »). Le changement d'heure s'effectue au Québec à 2 h le dimanche



suivant le premier samedi d'avril et le dernier samedi d'octobre (CAN/CSA Z243.230-98). L'heure normale est en usage durant la période d'hiver.

Pour représenter l'heure en temps universel coordonné (TUC), la lettre majuscule Z doit suivre, sans séparateur, le dernier chiffre de la représentation de l'heure; elle représente alors l'heure du fuseau horaire de Greenwich.

Exemple: Si l'heure locale au Québec est 10:00, en TUC, c'est 15:00Z.

Pour plus de détails sur les fuseaux horaires, consulter la norme CAN/CSA Z234.4-89.

9. Les unités monétaires

D'après la norme **NQ 9221-500** du Bureau de normalisation du Québec, le symbole d'unité monétaire est placé après la valeur numérique (et ses décimales, le cas échéant), et séparé de cette dernière par un espacement.

Exemples: 250 \$; 24,95 \$; 1288,01 \$

Le symbole d'unité monétaire peut être précédé du symbole M, pour « million » ou encore G, pour « milliard ». Les deux symboles sont alors accolés.

Exemples: 98 M\$; 12 G\$

Note : Ces usages sont réservés aux tableaux et aux textes de nature statistique ou financière.

Lorsqu'un code à deux lettres est nécessaire, on peut utiliser CA pour le dollar canadien et US pour le dollar américain. Le code à trois lettres pour le Canada est CAN (d'après la norme ISO 3166).

Exemples: 48 \$ CA; 789 \$ US

Dans les échanges internationaux, notamment électroniques, et lorsqu'on veut éviter toute ambiguïté, on s'en remettra à la norme **ISO 4217**, qui précise les codets des devises. Le codet attribué au dollar canadien est CAD; le codet USD désigne le dollar américain; le codet FRF s'applique au franc français, que remplace maintenant l'euro (EUR), et ainsi de suite. Pour les textes en français, il est recommandé de mettre le codet de devise après la somme.

Exemples: 48 CAD; 789 USD

10. Noms des systèmes d'écriture

La norme **ISO 15924:2004** fournit un code pour la représentation des noms d'écritures. Les codets sont conçus principalement pour être utilisés en terminologie, en lexicographie, en bibliographie et en linguistique, mais ils conviennent également à tous les cas nécessitant l'identification des écritures au moyen d'un code. Au Québec, le code du système d'écriture utilisé est Latn pour Latin.

Exemple:

```
<META HTTP-EQUIV="Content-Language" CONTENT="fr">
<META NAME="Content-Script" CONTENT="Latn">
```



VII. USAGES TYPOGRAPHIQUES COURANTS

Un texte est composé de différents éléments dont l'agencement doit respecter un certain nombre de règles dans le but évident d'en faciliter la présentation, la lecture et le traitement.

1. Les formats de papier

La norme **ISO 216** définit les formats de papier utilisés dans la plupart des pays aujourd'hui, dont le très connu format A4. Cette norme définit trois séries de format de papier : A, B et C. La série C est principalement utilisée pour les enveloppes.

Au Québec, les formats les plus usuels sont différents de ceux de la norme ISO. Ils se rapprochent des formats utilisés en Amérique du Nord, qui sont :

- le format 21,59 × 27,94 cm (8,5 × 11 po), pour les lettres, les rapports, les communiqués, les documents reprographiés, etc.
- le format 21,59 × 35,56 cm (8,5 × 14 po), pour les documents juridiques et administratifs principalement.

2. Les marges

Aucune norme ne régit l'emploi des marges. L'usage québécois veut toutefois que la marge du haut soit d'environ 5 cm pour la première page de chacune des parties du texte : l'introduction, le développement (ou même des parties du développement comme les sections et les chapitres) et la conclusion. Cette marge est de 2,5 cm pour les autres pages. La marge du bas ainsi que les marges de gauche et de droite varient généralement entre 2,5 et 4 cm. Enfin, l'usage veut que la marge de gauche soit de dimension au moins égale, sinon supérieure, à la marge de droite.

Par ailleurs, afin de faciliter les échanges internationaux, on s'assurera que les textes peuvent être imprimés autant sur du papier de format 21,59 × 27,94 cm que sur du papier de format A4 (norme internationale), ce dernier étant légèrement moins large et sensiblement plus haut. Des marges de 4 cm à droite et à gauche, et de 2,5 cm en haut et en bas semblent indiquées.

3. La division d'un texte

Un texte complexe peut être divisé de plusieurs manières. Une première méthode consiste à utiliser les diverses formes typographiques pour bien marquer les chapitres, sections, sous-sections : majuscules, minuscules en caractères gras, soulignement, italique, etc. On peut également avoir recours au système numérique international (1, 1.1, 1.1.1, etc.) ou encore au système de classement traditionnel utilisant lettres et chiffres, dans l'ordre suivant : les chiffres romains (I, II, III, IV...); les lettres majuscules (A, B, C, D...); les chiffres arabes (1, 2, 3, 4...); les lettres minuscules (a, b, c, d...). Ces éléments sont séparés de l'intertitre par un point, un tiret, un gros point, un losange ou même une parenthèse fermante dans le cas des deux derniers.

4. Les espacements

Pour des questions de lisibilité, d'intelligibilité et d'uniformité du français écrit, il est nécessaire de respecter un minimum de règles typographiques. En typographie, les espacements sont appelés espaces fines, moyennes et fortes, espaces-mots, espaces justifiantes, quarts de cadratin, demicadratins, espaces fixes, etc. Ces règles tiennent compte des possibilités typographiques encore relativement limitées qu'offrent les logiciels de traitement de texte courants (à la différence des logiciels d'éditique et des logiciels professionnels de mise en page, qui permettent notamment les espaces fines).

Pour les traitements de texte courants, les espaces fines sont généralement supprimées et équivalent à une absence d'espacement (c'est le cas pour le point-virgule, le point d'exclamation et le point d'interrogation); toute autre espace est rendue par un espacement simple.



Tableau 4 : Espacements avant et après les signes de ponctuation et autres symboles courants

Nom du signe de ponctuation	Signe	Espacement	Espacement
Hom du signe de ponctuation	de ponctuation	avant le signe	après le signe
Apostrophe	1	Pas d'espacement	Pas d'espacement
Astérisque	*	Un espacement	Pas d'espacement
(placé avant le mot auquel il se rapporte)			
Astérisque	*	Pas d'espacement	Un espacement
(placé après le mot auquel il se rapporte)			
Barre oblique	1	Pas d'espacement	Pas d'espacement
Chevron fermant	>	Pas d'espacement	Un espacement
Chevron ouvrant	<	Un espacement	Pas d'espacement
Crochet fermant]	Pas d'espacement	Un espacement
Crochet ouvrant	[Un espacement	Pas d'espacement
Deux-points	•	Un espacement	Un espacement
Deux-points dans les heures numériques	:	Pas d'espacement	Pas d'espacement
Guillemet anglais fermant	"	Pas d'espacement	Un espacement
Guillemet anglais ouvrant	ű	Un espacement	Pas d'espacement
Guillemet français fermant	»	Un espacement	Un espacement
Guillemet français ouvrant	«	Un espacement	Un espacement
Parenthèse fermante)	Pas d'espacement	Un espacement
Parenthèse ouvrante	(Un espacement	Pas d'espacement
Petit guillemet fermant	n n	Pas d'espacement	Un espacement
Petit guillemet ouvrant	"	Un espacement	Pas d'espacement
Point		Pas d'espacement	Un espacement
Point d'exclamation	!	Pas d'espacement	Un espacement
Point d'interrogation	?	Pas d'espacement	Un espacement
Points de suspension		'	Un espacement
(en début de phrase ou remplaçant le début d'un			'
texte)			
Points de suspension		Pas d'espacement	Un espacement
(au milieu ou à la fin d'une phrase)			
Point-virgule	•	Pas d'espacement	Un espacement
Pour cent	%	Un espacement	Un espacement
Signe arithmétique	+, -, ×, ÷, =, <, >	Un espacement	Un espacement
Symbole SI ou autre	kg, s, cm, A, I	Un espacement	Un espacement
Tiret	_	Un espacement	Un espacement
Trait d'union	-	Pas d'espacement	Pas d'espacement
Unité monétaire	\$, M\$, \$ CA,	Un espacement	Un espacement
Virgule (dans les textes)	\$ US, ¢, € ,	Pas d'espacement	Un espacement
Virgule décimale	,	Pas d'espacement	Pas d'espacement

5. Les coupures de mots en fin de ligne

De façon générale, les coupures de mots en fin de ligne doivent obéir à la division syllabique. Les règles que l'on peut utiliser dans les applications informatiques pour reconnaître les syllabes sont les suivantes :

- De façon générale, une consonne placée entre deux voyelles introduit une nouvelle syllabe : pa/ri/té, fé/bri/le, La/bra/dor.
- Lorsqu'il y a deux consonnes placées entre deux syllabes, la première appartient à la syllabe précédente, la seconde, à la syllabe suivante.



Toutefois, I ou r précédés d'une autre consonne (différente de I ou r) forment avec cette consonne un groupe inséparable (bl, cl, fl, gl, pl, br, cr, dr, fr, gr, pr, tr, vr). Les groupes ch, ph, gn, th sont également inséparables.

- Lorsqu'il y a trois consonnes consécutives à l'intérieur d'un mot, ordinairement les deux premières terminent une syllabe et l'autre commence une nouvelle syllabe. Toutefois, les groupes bl, cl..., br, cr..., cités plus haut, commencent généralement une syllabe.
- Dans le cas des mots composés, la division se fait entre les éléments (un élément ne pouvant être scindé pour des raisons de compréhension) : fer/à/cheval; court-/circuit.

Les divisions à éviter :

- les mots en fin de page;
- les nombres, les pourcentages, les sigles, les dates;
- les mots de moins de quatre lettres;
- les coupures qui isolent une seule lettre sur une ligne (par exemple, é/cole);
- les coupures après une apostrophe (par exemple, aujourd'hui);
- les coupures qui isolent le titre de civilité ou le titre honorifique du nom propre (la coupure est toutefois permise entre le prénom et le nom);
- les coupures entre deux voyelles; on peut toutefois, dans tous les cas, séparer un préfixe du radical du mot (par exemple, pré/avis, anti/allergique).

Malgré ces quelques règles, le français est moins complexe que l'anglais pour traiter les coupures de mots en fin de ligne. Aussi, au lieu de recourir aux dictionnaires comme on doit le faire avec les logiciels de langue anglaise, il est possible en français de prévoir un algorithme simple. Cette solution nécessite moins d'espace de mémoire et améliore la rapidité du traitement.

6. La pagination

La page de titre, les pages préliminaires ainsi que les pages d'intertitres (lorsque les intertitres figurent sur une page seule) ne sont pas paginées; toutes ces pages sont toutefois comptées dans la pagination. La pagination commence à partir du début de l'introduction et se termine à la fin des pages annexes, ce qui comprend les illustrations et les tableaux, le cas échéant.

VIII. TRI, CLASSEMENT ET RECHERCHE

1. Tri et classement

Chaque langue a adopté au cours de son histoire des modes de classement des mots qui lui sont propres. Ces méthodes de tri naturelles doivent être respectées, c'est-à-dire reproduites de façon automatique par les ordinateurs. Mais les ordinateurs et leurs programmes se sont longtemps révélés peu efficaces dans les opérations de tri et de classement alphabétique, et ce, non seulement pour le français mais également pour plusieurs langues importantes, comme l'allemand, l'espagnol, l'arabe, le chinois, le thaï et même l'anglais.

Afin de régler ce problème, le Canada a adopté une norme nationale (**CAN-CSA Z243.4.1-98**). Cette norme fait la synthèse des méthodes de classement suivies par les dictionnaires français et anglais et normalise un ordre de classement lexical prévisible à 100 %. La norme canadienne est également applicable intégralement à l'allemand, au portugais, à l'italien et au néerlandais. Elle nécessite toutefois une adaptation mineure pour l'espagnol.

Au gouvernement du Québec, c'est la norme **ISO/CEI 14651:2001** qui est utilisée. Celle-ci permet d'étendre le répertoire des chaînes à trier au-delà de l'alphabet latin.



Exemple d'ordre de tri normalisé selon la norme canadienne de classement **ISO/CEI 14651:2001** (tri du dictionnaire) :

@@@@@	COTÉ	Noël
0000	côté	NOËL
9999	CÔTÉ	notre
Aalborg	du	nôtre
aide	dû	ode
aïeul	élève	œil
air	élevé	ou
@@@air	gène	ΟÙ
air@@@	gêne	ovoïde
Ålborg	gêné	pèche
août	Größe	pêche
bohème	Grossist	péché
Bohême	haie	PÉCHÉ
Bohémien	haïe	pêché
caennais	i île	•
	ille Île d'Orléans	pécher
cæsium		pêcher
çà et là	lame	pechère
C.A.F.	l'âme	péchère
Canon	lamé	relève
cañon	les	relevé
casanier	LÈS	resume
cølibat	lèse	resumé
colon	lésé	résumé
côlon	L'Haÿ-les-Roses	révèle
coop	MacArthur	révélé
co-op	MÂCON	Þorsmörk
COOP	maçon	Thorvardur
CO-OP	medal	Þorvarður
Copenhagen	meðal	vice-president
cote	McArthur	vice-président
COTE	Mc Arthur	vice-president's offices
côte	Mc Mahon	vice-presidents' offices
CÔTE	MODÈLE	vice versa
coté	modelé	VICE-VERSA

2. Recherche

La recherche d'information textuelle utilise, pour la comparaison, les mêmes concepts et les mêmes conventions que le tri. Idéalement, les fonctions de recherche de chaînes de caractères doivent être indépendantes de la casse, des caractères spéciaux et des signes diacritiques. Ainsi, une recherche de « contremaître » trouvera aussi « contre-maître », graphie ancienne maintenant fautive, mais encore fréquente. Une recherche élargie trouvera aussi « clef » et « clé » lorsqu'on cherche « cle ».

Lorsqu'il n'est pas possible de faire la distinction entre la graphie phonétique et la graphie avec signes diacritiques de la chaîne de caractères recherchée, on se cantonnera à la recherche exacte, c'est-à-dire la correspondance exacte entre la chaîne recherchée et l'argument de recherche. Ainsi, lorsqu'on cherche « où », on ne trouvera pas « ou ».



IX. MATÉRIEL INFORMATIQUE

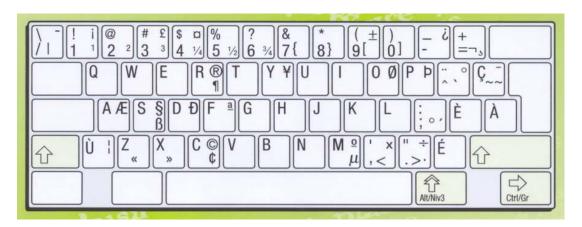
Un matériel informatique en français :

- porte des inscriptions en français sur les boutons de commande ou les touches de clavier;
- offre, le cas échéant, un affichage électronique en français;
- comporte un mode d'emploi et une documentation (par exemple une garantie) en français;
- doit être capable de produire et de recevoir tous les signes diacritiques (accents, cédille, tréma) du français.

Périphériques de saisie

Un des principaux périphériques de saisie est sans conteste le clavier d'ordinateur, que ce soit pour un ordinateur de bureau, un portatif ou un assistant numérique personnel.

Il est donc important que le clavier utilisé au Québec soit à même de reproduire au moins les 134 caractères nécessaires pour la représentation du système d'écriture du français. Le seul clavier capable de reproduire l'ensemble des 191 caractères de l'Alphabet latin n° 1 est le clavier normalisé CAN/CSA Z243.200-92.



C'est la seule norme concernant le clavier d'ordinateur. Elle est adoptée par les principaux constructeurs de matériel informatique, et le pilote est disponible pour les environnements Windows, Macintosh et Linux. On trouvera une explication détaillée à l'adresse http://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/ti/clavier.html ainsi que les tableaux de dénomination des caractères et des touches de fonction qui apparaissent sur le clavier normalisé en annexe de ce document.

Il y a d'autres méthodes de saisie qui sont aussi utilisées, telle la reconnaissance de l'écriture manuscrite. Celle-ci doit offrir au minimum le soutien des 134 caractères du français. Quant à la reconnaissance vocale, il est important que les différents accents du français dans la francophonie soient pris en compte.

X. CONFIGURATION DES SYSTÈMES D'EXPLOITATION

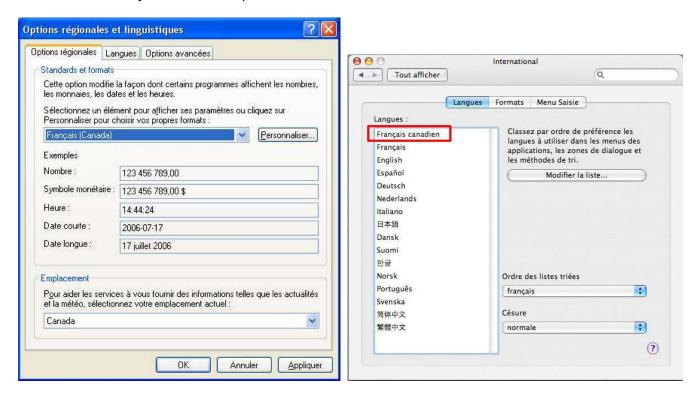
Outre le pilote de clavier pour la saisie, il est important que les paramètres régionaux des systèmes d'exploitation en français correspondent aux critères en vigueur au Québec. Ceux-ci influencent le format d'affichage de l'heure, de la date, des nombres, du symbole monétaire, etc.

1. MS Windows et Mac OS X

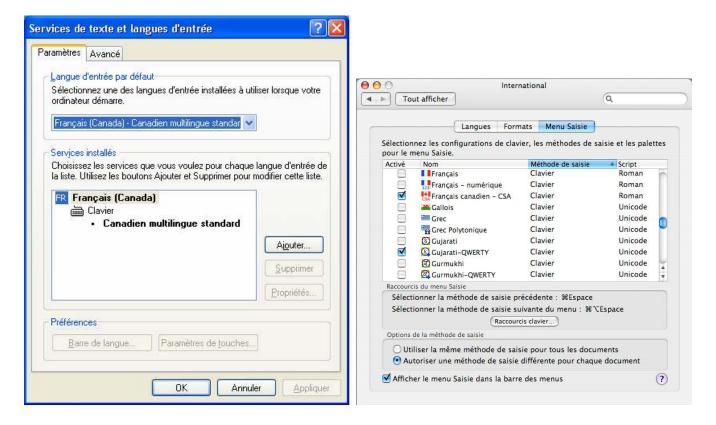
Les différents paramètres à vérifier sont accessibles à partir du panneau de configuration dans les options régionales et linguistiques (environnement Windows XP SP2) et à partir des Préférences Système, icône International (environnement Mac OS X 10.4.6).



Langue : Il faut sélectionner « Français (Canada) » dans les options régionales pour l'environnement Windows et « Français canadien » pour l'environnement Mac OS X.

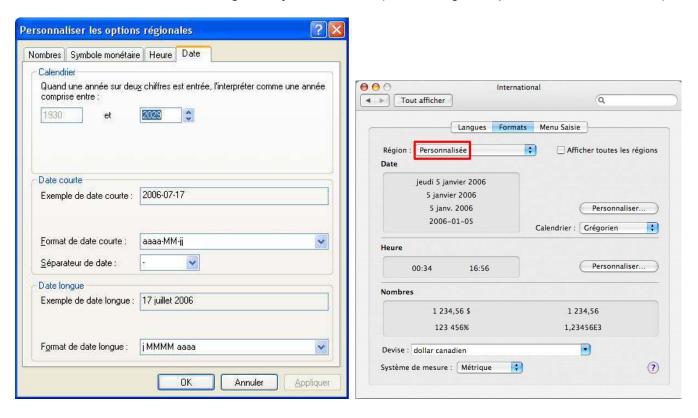


Clavier: Le pilote de clavier le plus adapté à la saisie des signes diacritiques de la langue française est le « Canadien multilingue standard » pour l'environnement Windows et le « Français canadien – CSA » pour l'environnement Mac OS X.

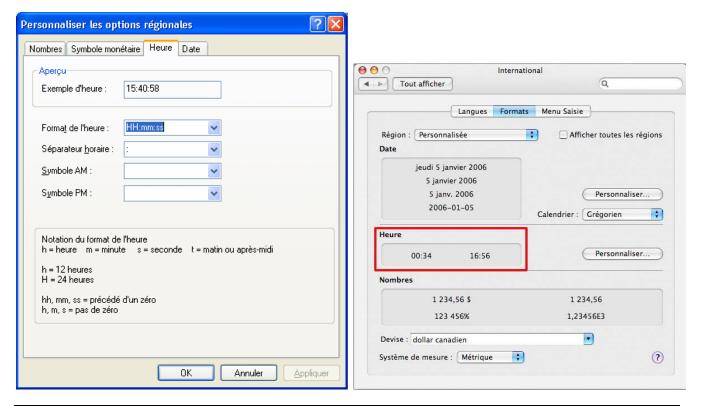




Date : Le format de la date abrégée doit être aaaa-MM-jj, ce qui correspond au format international ISO 8601:2004. Le format de date longue est j MMMM aaaa (sans la virgule séparant le mois de l'année).

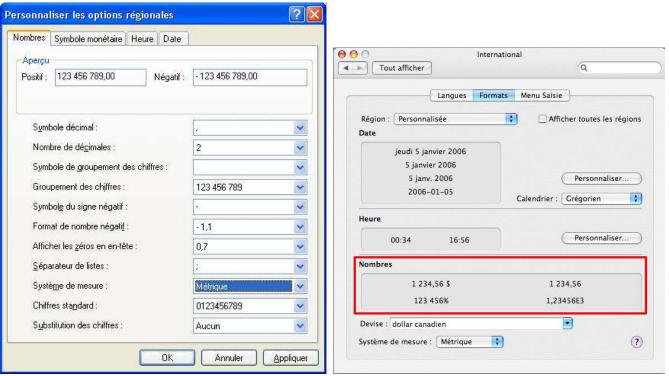


Heure : Le format de l'heure doit être HH:mm:ss, ce qui correspond au format international ISO 8601:2004. Le H correspond à une notation sur 24 heures.



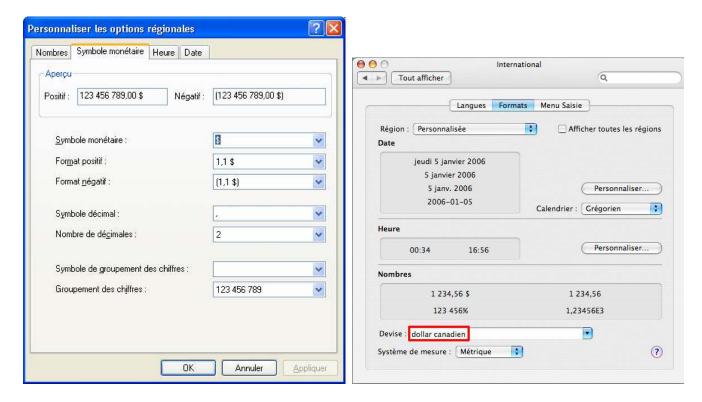


Nombres : Les nombres doivent être affichés selon la notation du système métrique suivant le système international d'unités (SI, norme ISO 31).



Remarque : Il faut une espace insécable devant le signe de pourcentage.

Symbole monétaire : Le format de la valeur monétaire et la position du symbole monétaire est déterminé suivant la norme NQ 9921-500.



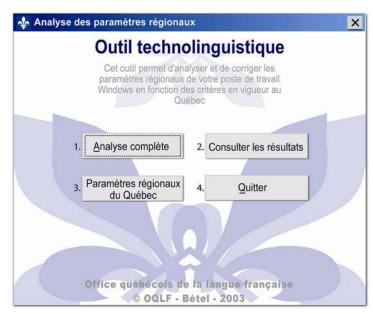


Options avancées: En dernier lieu, pour l'environnement Windows, il faut choisir « Français (Canada) » comme langue pour les programmes non Unicode et activer l'option pour que ces paramètres soient appliqués comme valeurs par défaut pour tous les utilisateurs.



2. Outil technolinguistique (OTL)

Toujours pour l'environnement Windows, il est possible en un « tour de clic » de vérifier les paramètres régionaux et de les rendre conformes aux normes en vigueur au Québec en téléchargeant l'outil technolinguistique à partir du site Web de l'Office québécois de la langue française à l'adresse http://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/ti/otl_1.html.



Cet outil permet également de modifier la langue par défaut du système d'exploitation (SystemDefaultLangID) du code 040c Français (France) au code 0c0c pour Français (Canada). Ce faisant, à l'installation, les applications utilisant ce code seront adaptées pour le Québec.



Ce code intervient, par exemple, sur :

- le niveau de chiffrement des données à 128 bits;
- le format de papier Lettre choisi par défaut plutôt que le format A4 pour les imprimantes.

3. Linux

En ce qui concerne le système d'exploitation Linux, la configuration des paramètres régionaux est indiquée dans l'étude technolinguistique « Linux en français » disponible dans le site Web de l'Office à l'adresse http://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/ti/dossiers/BETEL_Linux.pdf.

XI. RECOMMANDATIONS RELATIVES AU COURRIER ÉLECTRONIQUE

Le serveur

- Tout serveur de courrier électronique connecté à Internet devrait être mis à niveau pour soutenir le protocole ESMTP (Extended Simple Mail Transfer Protocol) 8BITMIME.
- Dans le choix d'un serveur, il est recommandé d'opter pour celui qui offre un soutien complet des communications en mode 8 bits. La majorité des problèmes de transmission dans les autres langues que l'anglais proviennent de communications en mode 7 bits.

La transmission

- On évitera de transmettre en mode QP (quoted printable). Cette option de configuration des logiciels conformes au protocole MIME permet la transmission en mode 7 bits, un mode en voie de disparition sur l'ensemble des serveurs de courriel du monde entier. Avec cette option, lorsque les balises MIME sont perdues, par exemple en passant par un redistributeur de courrier, même si le lieu d'origine et le lieu d'arrivée sont tous deux dans un environnement MIME, on trouve des séquences telles que « E9 » pour un « é » et d'autres séquences similaires pour tous les caractères accentués.
- Il est recommandé d'activer MIME 8 bits dans les logiciels de courrier électronique.
- Dans le choix de la méthode de codage de fichiers annexés au courrier, on préférera le mode BASE 64 (aussi appelé MIME dans certains logiciels de courrier électronique) à tout autre mode, les plus répandus étant UUENCODE, propre à UNIX, et BinHEX, propre à Macintosh.

XII. SITES WEB

Pour le codage des caractères accentués dans les documents publiés dans Internet, il est recommandé de coder comme un seul caractère les lettres accentuées (selon le jeu de caractères ISO/CEI 8859-1, qui constitue la norme minimale explicite) plutôt que comme des entités SGML; par exemple, on écrira « é » plutôt que « é » ou que « é ».

Si une langue autre que celles soutenues par le jeu de caractères ISO/CEI 8859-1 est présente dans certaines pages, on peut alors envisager le jeu de caractères ISO/CEI 10646 avec un encodage UTF-8 de manière à permettre une compatibilité accrue avec le format XML.

Il est conseillé de toujours inclure, dans chaque page Web, une indication de la langue dans laquelle la page est rédigée. En HTML, cette indication se fait au moyen de l'attribut lang.

Exemple : <html lang='fr-CA'> pour le Québec

Le XML (langage de balisage extensible) est une évolution du langage SGML permettant aux concepteurs de documents HTML de définir leurs propres marqueurs, dans le but de personnaliser la



structure des données qu'ils comptent présenter. Il est nécessaire de préciser la langue du contenu au moyen de l'attribut lang :

Exemple:

Les informations affichées doivent reprendre le format recommandé dans les pages précédentes (date, heure, adresse, etc.), et les références graphiques doivent s'adapter aux caractéristiques culturelles du Québec. Par exemple, on ne devrait pas avoir à cliquer sur le drapeau de la France pour obtenir l'affichage des pages dans la langue officielle du Québec.

XIII. OUTILS D'AIDE À LA FRANCISATION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Base de données PIF



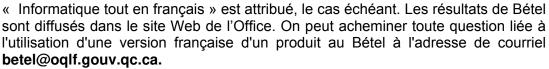
Cette base de données recense les produits informatiques (matériel et logiciels) disponibles en français au Québec. On peut l'interroger par produits, par concepteurs ou par catégories. Elle est accessible à partir de la page d'accueil du site Web de l'Office (http://www.oqlf.gouv.qc.ca).

Laboratoire Bétel



Le banc d'évaluation technolinguistique (Bétel) a été mis sur pied à l'Office québécois de la langue française pour procéder à l'évaluation des logiciels et du matériel dans le but de faciliter la francisation des technologies de l'information.

Les caractéristiques du français sont vérifiées en tenant compte des normes et des standards établis. Le sceau





XIV. CONCLUSION

Ce document peut servir de guide pour la localisation des technologies de l'information. Il est inspiré de travaux menés conjointement par le Secrétariat du Conseil du trésor et par l'Office québécois de la langue française, organismes publics du Québec. Il présente les différents aspects à prendre en compte pour cibler adéquatement une clientèle francophone d'Amérique du Nord et garantir le respect des caractéristiques culturelles et linguistiques de la langue française.

Pour une diffusion internationale, il faut penser à respecter chaque particularité locale. En cette ère de mondialisation, le rayonnement du français passe par le multilinguisme des systèmes d'information. Les technologies de l'information sont maintenant prêtes à le favoriser.



BIBLIOGRAPHIE

No	rmae	intor	natio	nala	•
IVO	rmes	ınter	nauo	maie	s

ISO 31 Grandeurs et unités
ISO 639 Codes de langues

ISO 3166-1:1997 Codes pour la représentation des pays et de leurs subdivisions - Partie

1 : Codes pays

ISO 3166-2:1998 Codes pour la représentation des noms de pays et de leurs

subdivisions - Partie 2 : Code pour les subdivisions de pays

ISO 4217:2001 Codes pour la représentation des monnaies et types de fonds

ISO 8601:2004 Représentation de la date et de l'heure

ISO/CEI 2382 Technologies de l'information -Vocabulaire

ISO/CEI 8859-1 Traitement de l'information — Jeux de caractères graphiques sur un

seul octet - Partie 1 : Alphabet latin n° 1

ISO/CEI 8859-15 Traitement de l'information — Jeux de caractères graphiques sur un

seul octet - Partie 1 : Alphabet latin n° 9

ISO/CEI 8879 Langage normalisé de balisage généralisé (SGML)

ISO/CEI 9995-7 Technologies de l'information — Disposition des claviers conçus pour la

bureautique - Partie 7 : Symboles employés pour la représentation des

fonctions.

ISO/CEI 10646-1 Jeu universel de caractères codés à plusieurs octets - Partie 1 :

Architecture et table multilingue

ISO/CEI 14651 Classement international et comparaison de chaînes de caractères.

ISO/CEI 14755 Méthode de saisie de caractères du jeu universel de caractères à l'aide

d'un clavier ou d'autres unités d'entrée

ISO 15924:2004 Codes pour la représentation des noms d'écritures.

Normes canadiennes

CAN/CSA Z234.4-89 Noms des fuseaux horaires

CAN/CSA Z243.4.1-98 Méthode canadienne de classement alphabétique

CAN/CSA Z243.200-92 Claviers canadiens pour le français et l'anglais

CAN/CSA Z243.230-98 Conventions canadiennes minimales de localisation des logiciels

Normes québécoises

NQ 9921-500 Unité monétaire canadienne et autres — Désignation et règles d'écriture

NQ 9990-901 Le système international d'unités (SI) — Définitions, symboles et

principes d'écriture

NQ 9990-941 Système d'unités de mesure — Facteurs de conversion au système

international d'unités (SI)

NQ 9990-951 Date et heure — Représentation entièrement numérique



Ouvrages techniques

- BANC D'ÉVALUATION TECHNOLINGUISTIQUE. *Grille d'évaluation* et *Guide d'utilisation*, Montréal, Office québécois de la langue française, 2001, 10 p.
- DEWEYS, Victor. Le Guide de l'imprimerie et du papier : Normes gouvernementales en matière d'impression, Québec, Conseil du trésor, Services gouvernementaux, 1995, 180 p.
- HUARD, Guy et autres. *Le SGML en documentation juridique et gouvernementale : potentiel et mise en œuvre*, Québec, Les Publications du Québec, 1995, 86 p.
- LABONTÉ, Alain. Guide conceptuel pour la réalisation de logiciels de langue française à portée multilingue, Québec, Ministère des Communications, 1987, 23 p.
- LABONTÉ, Alain. Les séquences de classement : du chinois à l'anglais en passant par le français, Québec, Ministère des Communications, 1988, 12 p. et fig.
- LABONTÉ, Alain. Règles de classement alphabétique en langue française et procédure informatisée pour le tri, Québec, Ministère des Communications, 1988, 6 p.
- LABONTÉ, Alain. Fonction de systèmes : soutien des langues nationales, Québec, Ministère des Communications, 1988, 4 p.
- LABONTÉ, Alain. *Technique de réduction : tris informatiques à quatre clés*, Québec, Ministère des Communications, 1989, 6 p.
- LABONTÉ, Alain. *Quand « Z » vient-il avant « a »? Algorithme de tri respectant langues et cultures*, Québec, Ministère des Communications, 1990, 9 p. et fig.

Ouvrages généraux

CAJOLET-LAGANIÈRE, Hélène et GUILLOTON, Noëlle. *Le français au bureau*, 6^e éd. revue et augmentée, Québec, Les Publications du Québec, 2005, 754 p.

GREVISSE, Maurice. *Le bon usage*, Gembloux, Duculot, 1975, 1322 p.

Vocabulaires et lexiques sur les technologies de l'information, publiés par l'Office québécois de la langue française

- Vocabulaire du micro-ordinateur
- Vocabulaire de la bureautique
- Lexique de la micro-électronique
- Vocabulaire d'Internet



INDEX

@	Chemin	
¢15	Chevron10,	
\$13, 15	Chiffres arabes5,	
€	Chiffres romains	.14
8BITMIME23	Chinois	16
aaaa20	Chopine	. 11
Abréviation	Classement	17
Accent	Clavier	
Acre11	Codage	
Adaptation	Codet9.	
Adresse électronique9	Collate	
Adresse postale8	Configuration18,	
Adresse Web	Consonne	
æÆ5	Conversion	
Albanais7	Corde	
Allemand		
	Coupure	
Alphabet latin 5, 6, 7, 10, 18, 31, 32	Courriel	
Anglais 6, 7, 15, 16, 23	Courrier électronique9,	
Année	Crochet	
Apostrophe	Cube	
Arabe16	Cuillérée	
Arpent 11	Danois	
Arrobas9	Date 6, 11, 12, 16, 18, 20,	
ASCII9	Décimal11, 13,	
Astérisque 15	Décimètre	
Avenue8	Décimètre cube	
Barre oblique15	Degré	. 11
BASE 6423	Deux-points	.15
Bétel	Devise	. 13
BinHex23	Diacritique	9
Bits	Dictionnaire	17
BNQ6, 10	Dimension	
Boisseau11	Division d'un texte	. 14
Boulevard8	Division syllabique	
Cadratin	Dizaine	
Calendrier 11	Dollar	
CAN/CSA Z234.4-89	Écriture	
CAN/CSA Z243.200-92	Encodage	
CAN/CSA Z243.230-98	Entité SGML	
CAN/CSA Z243.4.1-98	Enveloppes	
Caractères 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 14, 17, 18, 23	ESMTP	
Carte professionnelle	Espace 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14,	
Casse	Espacement	
Catalan	Espaces fines	
Cédille	Espagnol	10
Celsius	Établissements scolaires	
Centimètre 10, 11, 14, 15	Euro	
Centimètre cube	Fahrenheit	
Changement d'heure12	Finnois	
Charte 5	Format 6, 7, 14, 18, 20, 21, 23,	24



Formats de papier14	Livre		
Franc 13	Locale	6, 13	3, 24
Français 5, 6, 7, 11, 13, 14, 15, 16, 18, 23, 24	Localisation	5	5, 24
Francophones	Locuteurs		5
Fuseau horaire	m²		
Gallon11	m³		
GDT6	Mac OS X		
			,
Gramme	Macintosh		,
Grand dictionnaire terminologique6	Majuscule		-
Grandeur11	Marge		
Graphie 17	Messages		
Greenwich 13	Mesure	10), 11
Grégorien11	Métrique	10), 21
Guillemet	Mille		
Heure 6, 11, 12, 13, 15, 18, 20, 24	Milliard	7	7. 13
Heure normale	Millibar		•
HNA12	Milliers		
HNE	Millilitre		
HTML23	Millimètre		
HTTP9	Million	,	•
Insécable10	MIME		
Internationalisation9	Minuscule5, 6, 7, 8		
Internet7, 9, 23	Minute		12
Islandais7	ml		11
ISO6	mm	10), 20
ISO 31	MMMM		20
ISO 31669, 13, 25	Mois	11	1. 12
ISO 421713, 25	Mondialisation		•
ISO 63925	Monnaie		
ISO 860111, 12, 20, 25	Monsieur		
ISO/CEI 10646	Montant		
ISO/CEI 10040	MS Windows		
ISO/CEI 14755	Multilinguisme		
ISO/CEI 238225	Néerlandais		,
ISO/CEI 8859-1	Nœud		
ISO/CEI 8859-157, 25, 32	Nombres 6, 10, 11, 12, 13, 14, 15,	16, 18	3, 21
ISO/CEI 887925	Nominatif		
ISO/CEI 9995-725	Noms de personnes		7
Italien7, 16	Normalisation 6, 7, 9, 10, 11, 12,	13, 14	, 16,
Jeux de caractères	17, 18, 21, 22, 23		
Journée11	Norvégien		7
Jours 11, 12	NQ 9921-500	21	1 25
Kelvin11	NQ 9990-901		
kg	NQ 9990-941		
	NQ 9990-951		
Kilomètre			
km 10, 11	Numéro		•
kn 11	Octet		
langue officielle5	Odonyme		
Latin 5, 9, 13, 16	Œ		
lb11	Once		
Ligature 5, 6, 32	Options régionales et linguistiques		18
Linux 18, 23	OQLF		
Liquide11	Ordre6		
•		, ,	, -



OTL	. 22	Siècle	11
Ouest 8	, 12	Signes diacritiques	7, 17, 18, 19
Outil technolinguistique	. 22	Site Web	7, 10, 22, 23
0Z		Soulignement	14
pa11, 14, 15, 16		Standard	
Pagination	•	Suédois	•
Paramètres régionaux18, 22		Syllabe	
Parenthèse		Symbole 5, 6, 9, 10	
Pascal		Système 5, 7, 10, 11, 12, 13,	
Patronyme		23, 24	, , , ,
PIF		Tasse	11
Pilote de clavier		Technolinguistique	
Pinte	,	Technologies de l'information	
po		Tél	
Point		Téléc	
Point d'exclamation		Télécopie	
Point d'interrogation		Téléphone	
Points de suspension		Telnet	
		Temps universel coordonné	
Point-virgule			
polices de caractères		Terminologie	
Ponctuation		Thaï	
Portugais7		Tiret	,
Postes		Traduction	
Pouce		Trait d'union	•
Pour cent		Tréma	
Pourcentage		Tri	,
Prénom7, 9		TUC	
Protocole 9		Typographie	
Province	•	Unicode	
Pseudonyme		Unité	, ,
QP		Unité monétaire	
Québec 1, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 16,	18,	Unités de mesure	
22, 23, 24		Unix	23
Quoted printable	. 23	USD	13
Raisons sociales		Usenet	9
Recherche	. 17	UTF	7, 23
Règles typographiques	. 14	UTF-8	7
RFC 2396		Uuencode	23
Rue	8	Verge	
Saisie	. 19	Village	
Semaine		Ville	
Séparateur10, 11,		Virgule8	
Séparateur décimal		Voyelle	
SGML		Web	
SI		XML	
	,		



NOTES

PAGE DE CODE ISO/CEI 8859-1

Alphabet latin n° 1

NUL		DLE				0		(<u>a</u>	P)	`		p		PA	۸D	DCS	NB	S	0		À		Ð			à	ð	,
000 0	0 0	16 10	032	2	20	048	30	064	40	080	50	096	60	112	70	128	80	144 90	160	A0	176	В0	192	C0	208	D0	224	E0	240	F0
SOH		DC1		!		1		A	4	0)	a		q		НС	OP	PU1	i		±		Á		Ñ		;	á	ñ	
001 0	01 0	17 11	033	3	21	049	31	065	41	081	51	097	61	113	71	129	81	145 91	161	A1	177	B1	193	C1	209	D1	225	E1	241	F1
STX		DC2		••		2]	В	R		b		r		BF	РΗ	PU2	ď		2		Â		Ó		1	â	ò	,
002 0	02 0	18 12	034	4	22	050	32	066	42	082	52	098	62	114	72	130	82	146 92	162	A2	178	B2	194	C2	210	D2	226	E2	242	F2
ETX		DC3		#		3			\mathbb{C}	S		c		S		AF	C	STS	£		3		$ ilde{\mathbf{A}}$	L	Ó			ã	ó	,
003 0	3 0	19 13	035	5	23	051	33	067	43	083	53	099	63	115	73	131	83	147 93	163	АЗ	179	ВЗ	195	СЗ	211	D3	227	E3	243	F3
EOT		DC4		\$		4]	0	T	ı	d		t		IN	ID	CCH	¤		,		Ä		Ô			ä	ô	,
004 0	04 02	20 14	036	3	24	052	34	068	44	084	54	100	64	116	74	132	84	148 94	164	A4	180	B4	196	C4	212	D4	228	E4	244	F4
ENQ		NAK		%		5]	E	U		e		u		NE	ΞL	MW	¥		μ		Å		Õ		;	å	õ	,
005 0	05 02	21 15	037	7	25	053	35	069	45	085	55	101	65	117	75	133	85	149 95	165	A5	181	B5	197	C5	213	D5	229	E5	245	F5
ACK		SYN		&		6]	F	V	-	f		V		SS	SA	SPA	l :		q		Æ		Ö		:	æ	ö	,
006 0	06 02	22 16	038	3	26	054	36	070	46	086	56	102	66	118	76	134	86	150 96	166	A6	182	В6	198	C6	214	D6	230	E6	246	F6
BEL		ETB		•		7		($\mathbf{\tilde{J}}$	W	7	g		W		ES	SA	EPA	l §		•		C	·	×		(c	÷	-
007 0	7 0	23 17	039	9	27	055	37	071	47	087	57	103	67	119	77	135	87	151 97	167	A7	183	В7	199	C7	215	D7	231	E 7	247	F7
BS		CAN		(8		I	H	X		h		X		НΊ	ΓS	SOS					È	 	Ø		i	è	Ø	j
008 0	02	24 18	040) <u> </u>	28	056	38	072	48	088	58	104	68	120	78	136	88	152 98	168	A8	184	В8	200	C8	216	D8	232	E8	248	F8
TAB		EM)		9			I	Y	•	i		y		H	ΤJ	SGCI	©		1		É	1	Ù		1	é	ù	ı
009 0	9 0	25 19	041	1	29	057	39	073	49	089	59	105	69	121	79	137	89	153 99	169	A9	185	В9	201	C9	217	D9	233	E9	249	F9
LF		SUB		*		:			J	Z		i		Z		V٦	ΓS	SCI	a		0		Ê	·	Ú			ê	ú	ı
010 0	A 0	26 1A	042	2	2A	058	ЗА	074	4A	090	5A	106	6A	122	7A	138	8A	154 9A	170	AA	186	ВА	202	CA	218	DA	234	EA	250	FA
VT		ESC		+		;			K]		k		{		PL	.D	CSI	*		»		Ë	 	Û		,	ë	û	L
011 0	B 0	27 1B	043	3	2B	059	3B	075	4B	091	5B	107	6B	123	7B	139	8B	155 9B	171	AB	187	ВВ	203	СВ	219	DB	235	EB	251	FB
FF		FS		•		<]	Ĺ	\		l				PL	U	ST	_		1/4		Ì		Ü		·	ì	ü	ı
012 0	C 0	28 1C	044	4	2C	060	3C	076	4C	092	5C	108	6C	124	7C	140	8C	156 9C	172	AC	188	ВС	204	CC	220	DC	236	EC	252	FC
CR		GS		-		=		N	N	1		m		}		R	RI	OSC	-		1/2	;	Í		Ý		l	í	ý	,
013 0	D 0	29 1D	045	5	2D	061	3D	077	4D	093	5D	109	6D	125	7D	141	8D	157 9D	173	AD	189	BD	205	CD	221	DD	237	ED	253	FD
so		RS		•		>		ľ	N	^		n		~		SS	S2	PM	®		3/4		Î		Þ		1	î	þ	,
014 0	E 0:	30 1 E	046	3	2E	062	3E	078	4E	094	5E	110	6E	126	7E	142	8E	158 9E	174	ΑE	190	BE	206	CE	222	DE	238	EE	254	FE
SI		US		/		?		(\mathbf{C}			0		DE	L	SS	33	APC	-		į.		Ï		ß		'	ï	ÿ	÷
015 0	F 0	31 1F	047	7	2F	063	3F	079	4F	095	5F	111	6F	127	7F	143	8F	159 9F	175	AF	191	BF	207	CF	223	DF	239	EF	255	FF

Ce jeu de caractères est codé sur 8 bits (2⁸ = 256 caractères). L'Alphabet latin n° 1, transcrivant 14 langues, est un sous-ensemble du jeu de caractères UNICODE codé sur 16 ou 32 bits. La référence à Unicode se fait par le code U+nnnn où nnnn est la valeur hexadécimale trouvée à droite de chaque caractère du tableau. Pour tous les caractères 8 bits, le code commence toujours par 00. Exemple : le caractère © s'écrit U00A9; le code U00A0 représente l'espace insécable (NBS).

PAGE DE CODE ISO/CEI 8859-15

Alphabet latin n° 9

NUL	DLE 016 10	032	20	048		@ 064	40	P 080		096	60		70	PAD	DCS 144 90	NBS	0 176	o B0	À	D 208 D0	à	ð
SOH 001 01	DC1	!		1 049		A		Q		a		Q	1	HOP 129 81	PU1	161 A		±	Á	N 209 D1	á	ñ
STX	DC2 018 12	**		2		В		R		b		r	•	BPH	PU2 146 92	¢		2	Â 194 C2	Ò	â	ò
ETX 003 03	DC3 019 13	# 035	23	3	33	C	43	S 083		С		S	;	APC 131 83	STS	£	3 179	3	Ã 195 C3	Ó	ã 227 E3	ó 243 F3
EOT 004 04	DC4	\$		4		D	44	T 084	54	d		116	74	IND 132 84	CCH 148 94	€ 164 A		Ž B4	Ä 196 C4	Ô 212 D4	ä 228 E4	ô 244 F4
ENQ 005 05	NAK 021 15	%	25	5	35	E 069	45	\mathbf{U}	55	e 101		117	-	NEL 133 85	MW 149 95	¥ 165 A	5 181	μ _{B5}	Å 197 C5	Õ	å 229 E5	õ 245 F5
ACK 006 06	SYN 022 16	&	26	6		F	46	V		f	66	•	7 76	SSA 134 86	SPA 150 96	Š	6 182	¶ _{B6}	Æ 198 C6	Ö 214 D6	æ 230 E6	ö 246 F6
BEL 007 07	ETB 023 17	039	27	7	37	G	47	W		g		V 119		ESA 135 87	EPA 151 97	§ 167 A	7 183	• B7	Ç	X 215 D7	ç 231 E7	÷ 247 F7
BS 008 08	CAN 024 18	040	28	8	38	H	48	X		h		X 120	_	HTS 136 88	SOS 152 98	š 168 A	8 184	ž B8	È 200 C8	216 D8	è 232 E8	Ø 248 F8
TAB 009 09	EM 025 19	041	29	9 057		I	49	Y		i 105		y		HTJ 137 89	SGCI 153 99	© 169 A	9 185	1 B9	É 201 C9	Ù 217 D9	é 233 E9	ù 249 F9
LF 010 0A	SUB 026 1A	* 042	2A	058	3A	J	4A	Z		j	6A	_	Z 7A	VTS 138 8A	SCI 154 9A	a 170 A		o BA	Ê 202 CA	Ú 218 DA	ê 234 EA	ú 250 FA
VT 011 0B	ESC 027 1B	+ 043	2B	• 059	3B	K	4B	091	5B	107 k		123	7B	PLD 139 8B	CSI 155 9B	« 171 AI		≫ BB	Ë 203 CE	Û 219 DB	ë 235 EB	û 251 FB
FF 012 0C	FS 028 1C	9 044	2C	<		\mathbf{L}	4C	092	5C	108	6C	124	7C	PLU 140 8C	ST 156 9C	¬		Œ _{BC}	Ì 204 CC	Ü 220 DC	ì 236 EC	ü 252 FC
CR 013 0D	GS 029 1D	045	2D	=		M 077	4D	093	5D	109		125	7D	RI 141 8D	OSC 157 9D	- 173 AI	189	œ _{BD}	Í 205 CD	Ý 221 DD	1 237 ED	ý 253 FD
SO 014 0E	RS 030 1E	046	2E	>	3E	N	4E	^ 094		110 n		126	, 7E	SS2 142 8E	PM 158 9E	174 AI	190	Ÿ BE	Î 206 CE	þ 222 DE	î 238 EE	þ ₂₅₄ FE
SI 015 0F	US 031 1F	/ 047	2F	?	3F	O 079	4F		5F	0		DE 127		SS3 143 8F	APC 159 9F	- 175 A	F 191	i BF	Ï 207 CF	B 223 DF	i 239 EF	ÿ 255 FF

Le jeu de caractères est codé sur 8 bits (2⁸ = 256 caractères). Presque comparable à l'Alphabet latin n° 1 (ISO/CEI 8859-1), l'Alphabet latin n° 9 comprend le symbole Euro (€), les ligatures œ, Œ ainsi que quelques caractères finlandais. À terme, il remplacera l'Alphabet latin n° 1.



DÉNOMINATION DES CARACTÈRES COMPLÉMENTAIRES DE L'ALPHABET LATIN N° 1

\	Barre oblique inverse
/	Barre oblique
	Trait horizontal
1	Barre verticale interrompue
<u>!</u>	Point d'exclamation
_	Point d'exclamation retourné
1	
	Exposant un
<u>@</u>	Arrobas, a commercial
	Exposant deux
#	Carré
£	Symbole de la livre
	Exposant trois
\$	Symbole du dollar
n	Symbole monétaire
1/4	Fraction un quart
%	Symbole pour cent
1/2	Fraction un demi
?	Point d'interrogation
3/4	Fraction trois quarts
&	Perluète
{	Accolade ouvrante
*	Astérisque
}	Accolade fermante
(Parenthèse ouvrante
±	Signe plus ou moins
[Crochet ouvrant
)	Parenthèse fermante
]	Crochet fermant
	Trait bas, soulignement
-	Signe moins, trait d'union
ż	Point d'interrogation retourné
+	Signe plus
=	Signe égal
5	Cédille
٦	Signe de négation
®	Symbole marque déposée (anglais)
¶	Symbole du paragraphe (anglais)
¥	Symbole du yen
Ø	O barré majuscule
<u> </u>	•

	There wis very le
Þ	Thorn minuscule
_	Tréma
۸	Accent circonflexe
0	Symbole du degré
	Accent grave
Ç	C cédille majuscule
-	Macron
~	Tilde
Æ	Ligature majuscule ae
§	Symbole du paragraphe
ß	S dur (allemand)
Đ	Eth majuscule
<u>a</u>	Indicateur ordinal féminin
:	Deux-points
;	Point-virgule
,	Accent aigu
È	E majuscule accent grave
À	A majuscule accent grave
Ù	U majuscule accent grave
«	Guillemet français ouvrant
»	Guillemet français fermant
0	Symbole tous droits réservés
¢	Symbole du cent
<u>o</u>	Indicateur ordinal masculin
μ	Symbole de <i>micro</i> -
•	Apostrophe
,	Virgule
×	Signe de multiplication
<	Signe inférieur à
"	Guillemet anglais (petit guillemet)
	Point
÷	Signe de division
	Point médian
>	Signe supérieur à
É	E majuscule accent aigu
	i.

La liste des caractères reprend la disposition des touches du clavier normalisé.



PICTOGRAMMES ISO 9995-7

(Norme pour les touches de fonctions d'un clavier d'ordinateur)

8	Échappement
₫	Impression de l'écran
(1)	Défilement
\Diamond	Pause
\bigcirc	Interruption
∂,	Insertion
//	Suppression
R	Début
M	Fin
[[-]	Page précédente
	Page suivante
Ŷ	Curseur vers le haut
4	Curseur vers le bas
→	Curseur vers la droite

4	Curseur vers la gauche
X	Effacement arrière
4	Retour
I	Tabulation à gauche
>	Tabulation à droite
企	Verrouillage des majuscules
分	Majuscules; Sélection de niveau 2
*	Contrôle
_/₽	Alternative
	Alternative; Sélection de niveau 3
	Espace insécable
	Espace
\Rightarrow	Contrôle; Sélection de groupe
企	Verrouillage numérique



L'Office québécois de la langue française est l'organisme chargé de l'application de la Charte de la langue française. Pour appuyer sa mission de promotion du français dans les technologies de l'information, l'Office diffuse la terminologie du domaine dans *Le grand dictionnaire terminologique* (GDT). Il rend compte de la disponibilité des produits en français dans la base de données PIF et s'assure de leur qualité technolinguistique au moyen du laboratoire Bétel, c'est-à-dire le Banc d'évaluation technolinguistique.

Ainsi, le Bétel a produit un *Guide sur les caractéristiques culturelles et linguistiques du Québec dans les technologies de l'information*, qui recense les normes nationales, canadiennes et internationales assurant le soutien intégral des caractéristiques propres à la langue française.

Les lecteurs, qu'ils soient développeurs ou traducteurs, découvriront ainsi comment concevoir et localiser adéquatement un logiciel pour en garantir l'utilisation au Québec. Les utilisateurs pourront configurer leur poste de travail de manière à assurer le traitement informatisé des données nominatives et textuelles en fonction des normes en vigueur.

